

212C1297

FR0000072969-OP030-AS17-ES01

4 octobre 2012

Ouverture et calendrier de l'offre publique alternative simplifiée visant les actions de la société.

**ESR**

(Euronext Paris)

Le 2 octobre 2012, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique alternative simplifiée visant les actions de la société ESR, déposée par Bryan Garnier & Co, agissant pour le compte de la société Osiatis (cf. Décision & Information 212C1281 du 2 octobre 2012).

La note d'information de la société Osiatis (visa n°12-468 du 2 octobre 2012) et la note en réponse de la société ESR (visa n°12-469 du 2 octobre 2012) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique alternative simplifiée sera ouverte **du 5 au 25 octobre 2012 inclus**.

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.